

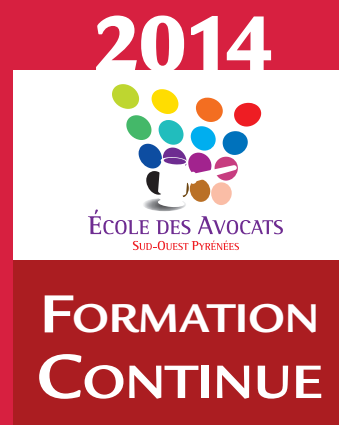


JUSTICE SOUS CONTRÔLE (ACTE II)

COLLOQUE ORGANISÉ PAR LA COMMISSION PÉNALE
ET L'ÉCOLE DES AVOCATS

14/15 NOVEMBRE 2014

VALIDATION 13 HEURES
DE FORMATION CONTINUE





L'Ecole des Avocats Sud-Ouest Pyrénées vous propose deux jours complets de formation les 14 et 15 novembre 2014.

Programme du colloque

VENREDI 14 NOVEMBRE 2014

8 h 30 - 9 h : Accueil des participants

9 h - 9 h 30 : Discours introductif :

Monsieur Jean-Louis NADAL

Monsieur le Bâtonnier Frédéric DOUCHEZ

« Défendre : de l'enquête à l'audience »

9 h 30 - 12 h

L'interrogatoire pendant la phase d'enquête :

Monsieur Michel QUILLE (ancien commissaire de police et directeur adjoint d'Europol)

Monsieur Antoine TETAUD (capitaine de police adjoint à la sûreté départementale de Pau, ancien officier de liaison en Roumanie)

Le rôle de l'avocat en garde à vue : Pot de fleurs ou participation effective ?

• Que conseiller à ce stade ?

• Le droit au silence

• Quelles questions poser ?

Me Françoise COTTA

Me Laure HEINICH-LUIJER

L'accès au dossier : une utopie ?

- Quid des Directives 2012 et 2013 : insuffisantes ?

- Jurisprudence interne et de la CEDH au visa de l'article 6

Monsieur Nicolas HERVIEU (juriste en droit public & droit européen des droits de l'homme, chargé d'enseignements (Université Panthéon-Assas).

• Un accès résiduel au dossier dans les affaires les plus graves : Article 706-105 et 106 du CPP, incohérence ?

• En pratique, l'accès au dossier pendant l'enquête préliminaire en matière financière

Me Emmanuel DAOUZ

12 h - 12 h 30 : Questions/Réponses

12 h 30 - 14 h 30 : Pause déjeuner

14 h 30 - 16 h 30 : L'art d'interroger à l'audience

« Nos pratiques » :

Me Laurent de CAUNES

Monsieur François-Louis COSTE, magistrat honoraire

Monsieur Philippe DARY, Président de Cour d'assises

Gestion des incidents d'audience :

Me Simon COHEN

16 h 30 - 17 h : Questions/Réponses

17 h - 17 h 30 : SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS : Me Georges SAUVEUR

18 h : Cocktail dans les salons de l'ordre

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2014

« Des secrets à géométrie variable »

9 h - 9 h 15 : Accueil des participants

9 h 15 - 9 h 30 : Discours introductif :

Monsieur Gabriel ROUJOU de BOUBÉE, Agrégé des facultés de droit, Professeur Emérite

9 h 30 - 12 h

Secret professionnel de l'avocat/Secret de la défense

- Principe : un droit et un devoir : devoir de préserver la confidentialité / droit d'invoquer le secret professionnel pour refuser de répondre ou communiquer des informations, y compris à la justice (caractère opposable du secret professionnel) = secret de la défense, condition indispensable de l'exercice effectif des droits de la défense

- Etendue: protection des correspondances, entretiens (maison d'arrêts, dépôts...), conversations téléphoniques...

Atteintes au secret : Ecoutes téléphoniques :

Me Hervé TEMIME, Me William BOURDON

Perquisitions : Me Vincent NIORE

Secret de l'instruction : Madame Valérie NOEL, juge d'Instruction et Me Philippe DEHAPIOT

12 h - 12 h 30 : Questions/Réponses

12 h 30 - 14 h 30 : Pause déjeuner

14 h 30 - 16 h 30

Secret des sources :

Me François SAINT-PIERRE

Monsieur Frank JOHANNES, journaliste (Le Monde)

Secret du délibéré : Monsieur Philippe DARY, Président de Cour d'assises et Me François SAINT-PIERRE

Quel moyen de révéler des pratiques abusives en cours de délibéré.

Le point de vue de la CEDH sur l'ensemble de ces thématiques avec Monsieur Nicolas HERVIEU

16 h 30 - 17 h : Questions/Réponses

17 h - 17 h 30 : SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS : Me Simon COHEN

20 heures au Théâtre GARONNE

« KROUM » de Hanokh LEVIN

Un spectacle proposé par la troupe de théâtre du Barreau de Paris (Avocats Acteurs Associés)

Une pièce avec deux enterrements et deux mariages

"Levin est du niveau de Beckett, Strindberg ou Tchekhov. C'est-à-dire dans le Top 10 des meilleurs dramaturges au monde", a déclaré le metteur en scène suédois Phillip ZANDEN.

Cette pièce vous ravira car vous rirez.

Cette pièce vous touchera car vous serez émus.

Cette pièce vous plaira car vous vous y reconnaîtrez.



JUSTICE SOUS CONTRÔLE (ACTE II)

COLLOQUE ORGANISÉ PAR LA COMMISSION PÉNALE ET L'ÉCOLE DES AVOCATS
14/15 NOVEMBRE 2014

LIEU DE LA FORMATION
13, RUE DES FLEURS 31000 TOULOUSE

TARIF

Une journée > 85 euros

Deux journées > 160 euros

Théâtre > 15 euros

Deux journées et théâtre >170 euros

Possibilité de prise en charge par le FIFPL

INSCRIPTION

Auprès de l'école des avocats par mail cgou-fc@edasop.fr ou par courrier

CHATEAU DU
TARIQUET

serians
IT SERVICES DE KONICA MINOLTA

Cabinet
Vincent FIESCHI

la Gazette du Midi

2014



ÉCOLE DES AVOCATS
SUB-OUEST PYRÉNÉES

**FORMATION
CONTINUE**

ÉCOLE DES AVOCATS 35C Boulevard des Récollets 31400 Toulouse
Tel. 05 61 53 58 52 - Fax. 05 62 26 78 29 - cgou-fc@ecoleavocats-toulouse.fr
ecoleavocats-toulouse.fr